



Circonscription d'Auxerre 1

Rentrée 2024

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Yonne



Réunion des directeurs d'école

9 septembre 2024

Accueil des nouveaux directeurs



- Mme Allix à Varennes
- Mme Wesnosker à Coulanges /Escolives
- Mme Aubert à St Bris/Chitry
- M. Seroul à Chichée
- Mme Valette à Champs/Yonne elem
- Mme Brodard à Chevannes elem
- Mme Denis à Lindry
- Mme Rey à Beine
- Mme Morotte à Venoy

Politique générale de rentrée

Circulaire de rentrée « Ne laisser aucun élève au bord du chemin »

1. La cohésion par la progression de chacun : réactiver l'École comme ascenseur scolaire et social
2. La cohésion par la lutte contre toutes les formes d'assignation
3. La cohésion autour de l'École et de ses personnels
4. La cohésion sociale par l'avenir que prépare l'École : construire dès à présent l'École du futur

Politique générale de rentrée

I. La cohésion par la progression de chacun : réactiver l'École comme ascenseur scolaire et social

Nouvelle manière d'enseigner
les mathématiques et le français
aux cycles 1 et 2

FORMATION : plans
maths et français /plan de
circonscription

Les évaluations nationales
déployées pour chaque niveau
scolaire

3 évolutions
dans le premier
degré

Lancement d'une démarche de
labellisation des manuels
scolaires

Politique générale de rentrée

2. La cohésion par la lutte contre toutes les formes d'assignation

RDV en septembre
parents/élève/enseignant/AESH

Lutter contre l'assignation sociale

**Lutter pour une pleine inclusion
scolaire**

**Faire de l'Ecole un lieu de la fabrique
du citoyen
(révision des programmes d'EMC /
égalité filles-garçons)
Voir diapo suivante**

**Lutter contre toutes les formes de
violence
(cours d'empathie, pHARe)
Voir diapo suivante**

Politique générale de rentrée

2. La cohésion par la lutte contre toutes les formes d'assignation

Lutter contre toutes les formes de violence

Labellisation sur
plateforme pHARe

➤ Les actions de prévention à prévoir :

10h annuelles d'apprentissage en classe + temps de sensibilisation des familles + journée NAH + questionnaire

Safer Internet Day + Ateliers de sensibilisation des parents + autres + concours NAH

Kit pédagogique pour
les séances d'empathie
à l'école

JANVIER 2024

Politique générale de rentrée

2. La cohésion par la lutte contre toutes les formes d'assignation

Faire de l'Ecole un lieu de la fabrique
du citoyen
(révision des programmes d'EMC /
égalité filles-garçons)

PARLEMENT DES ENFANTS 2024 2025

<https://eduscol.education.fr/3310/le-parlement-des-enfants>

Le nouveau programme d'enseignement moral et civique

Le [nouveau programme](#) est publié au BO du 13 juin 2024. Il entre en application progressivement aux cycles 2, 3 et 4 :

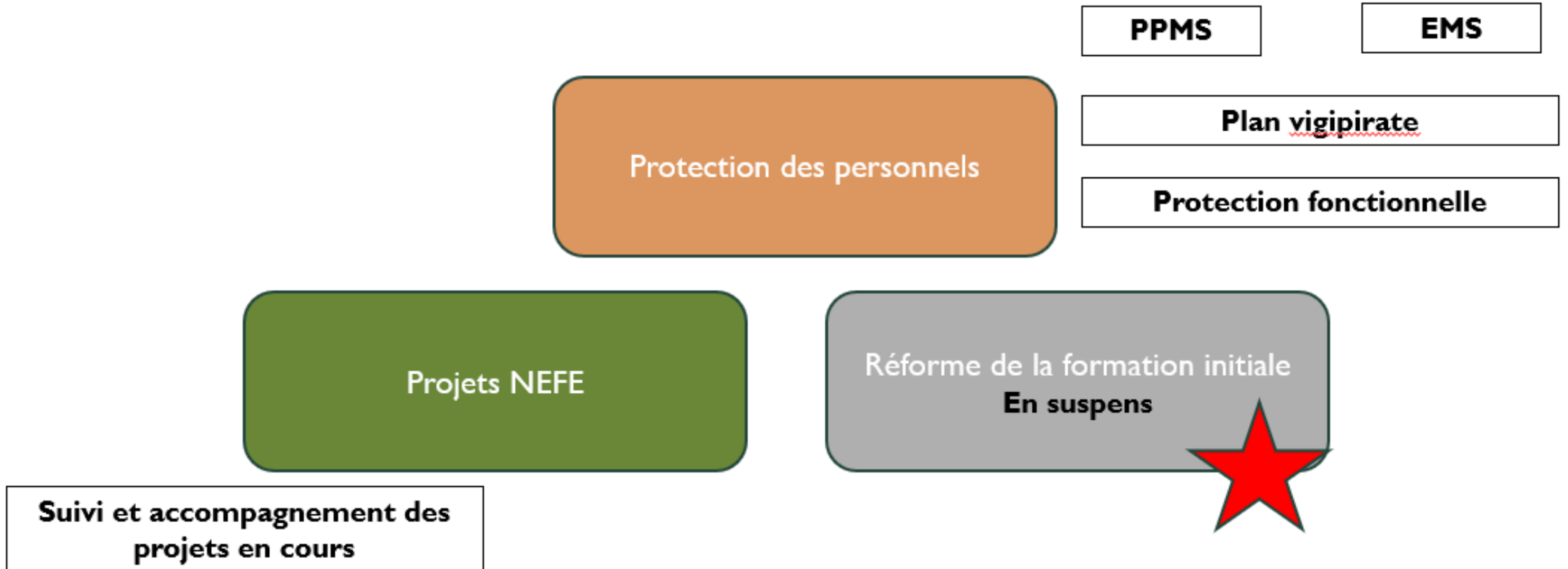
- Rentrée scolaire 2024-2025 : mise en œuvre en CP, CM1, 5^e ;
- Rentrée scolaire 2025-2026 : mise en œuvre en CE1, CM2, 4^e ;
- Rentrée scolaire 2026-2027 : mise en œuvre en CE2, 6^e, 3^e.

Les anciens programmes de [cycle 2](#), de [cycle 3](#) et de [cycle 4](#) restent en vigueur pour les classes de CE1, CE2, CM2, 6^e, 4^e et 3^e en 2024-2025, puis pour les classes de CE2, 6^e et 3^e en 2025-2026.



Politique générale de rentrée

3. La cohésion autour de l'École et de ses personnels





Politique générale de rentrée

4. La cohésion sociale par l'avenir que prépare l'École : construire dès à présent l'École du futur

Transition écologique

Éco-délégués

Labellisation E3D

L'année 2024-2025 est déclarée
« année de la mer »

Protocole de santé
mentale

Santé physique des élèves

APQ et EPS à
l'école

CPS

Les évaluations nationales systématisées

Passation : du lundi 9 au vendredi 20 septembre 2024 – du CP au CM2 – français (3 séquences et une épreuve de lecture) et Maths (2 séquences)

Saisie des résultats : du lundi 9 au vendredi 27 septembre 2024

Remarque : faire appel aux remplaçants rattachés aux écoles pour l'aide à la passation + mise à disposition du pôle ressources et des CPC.

Fil rouge de l'année : aide au pilotage pédagogique des directeurs par les évaluations nationales

Temps de formation le 30/09 ou 01/10 ou 03/10 sites à définir

Planifier

<https://podeduc.apps.education.fr/video/56904-accompagner-evaluation-en-mathematiques-exposer-decouvrir-encourager/>

Analyser

**Conseil des maîtres
exceptionnels + soutien
IEN/CPC/RASED**

Agir

**Plan d'action de chaque
école
Novembre/décembre**

Plan départemental de formation continue – Yonne – 2024 2025

- Formation des directeurs : 6 heures à déduire des 18 heures de formation continue proposée par le plan de formation de circonscription (2h consacrées à l'outil d'analyse des évaluations, 2h sur la gestion de crise + faits établissement, 2h restent à définir selon les besoins et attentes)
- Rappel : inscription sur le plan départemental

Vigilance :

- **Différence entre plan départemental et plan de circonscription**
- **Inscription aux 6 heures autres**

DIRECTEURS D'ÉCOLE

Stages de formation continue
(15 places / 1 jour par module)

Gestion des situations éducatives complexes

Évaluations au service du pilotage

Pilotage d'une école maternelle

Pilotage de l'EAC

La sécurité dans les écoles



Plan départemental de formation continue – Yonne – 2024 2025

PLAN DÉPARTEMENTAL DE FORMATION CONTINUE – YONNE – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

VOLET DÉPARTEMENTAL			VOLET CIRCONSCRIPTION		
			Directeurs et enseignants, tous cycles (sauf PES à 100%)		
			Hors constellations		En constellations
			ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES = 18h		
			HORS FONDAMENTAUX = 6h		FORMATION EN CONSTELLATIONS 18h + 12h
FORMATIONS DÉPARTEMENTALES STATUTAIRES	FORMATIONS DÉPARTEMENTALES SANS APPEL À CANDIDATURE	FORMATIONS DÉPARTEMENTALES AVEC APPEL À CANDIDATURE	APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX = 12h		
<p>PROFESSEURS DES ÉCOLES STATUTAIRES</p> <p>Accompagnement vers la titularisation</p> <p>Formation des PES à temps plein (12 jours + 4 jours facultatifs)</p> <p>Procédure d'accompagnement complémentaire</p> <p>STATUTAIRES</p> <p>Accompagnement vers la certification</p> <p>CAPPEP (6 jours)</p> <p>CAPPEP candidat libre (6 jours)</p> <p>CAPPEP VSEP (6 + 18)</p> <p>PROFESSEURS D'ÉCOLE</p> <p>Accompagnement vers la prise de fonction</p> <p>Formation initiale des directeurs d'école (18h d'après la loi 2013) (12 jours)</p> <p>Formation initiale des directeurs d'école (18h d'après la loi 2025) (4 jours)</p> <p>Formation des directeurs d'école faisant fonction à la rentrée 2024 (2 jours)</p>	<p>ENSEIGNANTS</p> <p>En éducation prioritaire</p> <p>Formation des nouveaux PE en dispositif à effectif réduit</p> <p>Communautés d'apprentissage en dispositif à effectif réduit</p> <p>En IASH ou accueil des élèves à besoins</p> <p>Formation + Accueil un élève déficient visuel (1 jour)</p> <p>Formation + Accueil un élève déficient auditif (1 jour)</p> <p>Formation des enseignants en RASED (1 jour + 1 jour pour les nouveaux RASED)</p> <p>Formation des nouveaux coordinateurs LSI/École (2 jours)</p> <p>Module interdépartemental (RSE) (6 jours)</p> <p>Traçage des missions de formation</p> <p>Nouvelles des formateurs : conseils pédagogiques, outils, référents et chargés de missions (3 jours)</p> <p>Formation des PEM (2 jours)</p> <p>Formation des nouveaux M.A.T. (1 jour)</p> <p>Missions des groupes départementaux (1 jour / groupe)</p> <p>Formation des référents carte mentale de description (2j)</p> <p>Formation initiale de formateurs premiers accueils (2 jours) *</p> <p>PROFESSEURS D'ÉCOLE</p> <p>Accompagnement 100%</p> <p>Formation des directeurs des écoles évaluées (1 jour)</p> <p>Formation des tuteurs de nouveaux directeurs (1 jour)</p> <p>PUBLICS DÉFICIENTS</p> <p>Accompagnement de projets</p> <p>Accompagnement du nouveau dispositif LSI/VS (ASH / Sés 2)</p> <p>Accompagnement de projet « 2025 Chaire » (Vieilles Formations, analyse collective et tutorat) (souvent 1 et 2)</p> <p>Projets numériques : développement du CREN (Classez rabats, classes labellées, Projet FabLab) (CREN / Canopé)</p> <p>Projets littéraires entrant dans le cadre de : l'élève en place de constellations CI / Interventions PE ou collège / Projet CIP inter-départ / Collé toute au Français / École Bilingue</p>	<p>ENSEIGNANTS STATUTAIRES</p> <p>Stages de formation à destination des TI</p> <p>Stage « SPI / Numérique »</p> <p>Savoir Supplé enseigner avec le numérique (12 places / 2 jours)</p> <p>Stage « Débiter en IASH » (12 places / 2 jours)</p> <p>Stage « Débiter en Cycle 1 »</p> <p>Appréhensions de l'école maternelle / Ateliers équestre (12 places / 2 jours)</p> <p>Stage « Débiter en tant que remplaçant » - CREN / Canopé (12 places / 2 jours)</p> <p>ENSEIGNANTS</p> <p>Stages de formation continue</p> <p>Stage « Préparation et gestion des situations éducatives complexes » (12 places / 2 jours)</p> <p>Stage « Savoir Raconter à l'École » - CREN / Canopé (12 places / 2 jours)</p> <p>Stage « Accueil un élève porteur de troubles du spectre autistique » (12 places / 2 jours)</p> <p>Formation des autres services d'appui - stage de l'accompagnement (12 places / 2 jours) *</p> <p>Formation PFC recyclage (18 places / 2 jours) *</p> <p>Évalué et ciblées (12 places / 2 jours) *</p> <p>PROFESSEURS D'ÉCOLE</p> <p>Stages de formation continue (16 places / 2 jours par module)</p> <p>Séances des situations éducatives complexes</p> <p>Évaluation au service du pilotage</p> <p>Pilotage d'une école maternelle</p> <p>Pilotage de l'ENC</p> <p>La littératie dans les écoles</p> <p>Animation d'un collectif - Canopé *</p> <p>Formation PFC recyclage (18 places) *</p>	<p>PROFESSEURS ET ENSEIGNANTS</p> <p>Chaire d'équipe - 1h en école</p> <p>Avec accompagnement possible : orthographe, CPQ, oral, référent, chargé de missions</p> <p>Développement des compétences psychosociales : développement du 18 empathie</p> <p>Vie en classe des 18 minutes d'APC</p> <p>Explication évaluation d'école année 1-1</p> <p>Coopération PE / ATSEM (jours 2024/2025/2026)</p> <p>OU</p> <p>Chaire Individuel - 1h</p> <p>Formation HSEH + Optimiser et piloter sa vie +</p> <p>Formations Canopé + Chaire de la formation +</p> <p>Formation OCE + Le théâtre d'école - donner du sens au collectif du groupe +</p> <p>Formation OCE + Le conseil d'élèves : un dispositif d'adoption à la dimension participative +</p> <p>Parcours 1/3/6/9 - Enseigner les sciences</p> <p>Formation par les sciences - Enseigner avec le numérique</p>	<p>Accompagnement des nouveaux professeurs</p> <p>ENSEIGNANTS STATUTAIRES</p> <p>Formations spécifiques TI (sur le groupe PEM) 1h en français et 1h en mathématiques</p> <p>PROFESSEURS ET ENSEIGNANTS</p> <p>En maternelle</p> <p>Animations pédagogiques (sur le pôle maternelle) 1h en français et 1h en mathématiques</p> <p>En élémentaire</p> <p>Animations pédagogiques (sur les groupes départementaux) 1h en français et 1h en mathématiques</p>	<p>Formation en constellation (18h + 12h)</p> <p>Plan Français</p> <p>ou</p> <p>Plan Mathématiques</p> <p>Toutefois : regroupements hors du classe, en présentiel ou à distance / visites d'observation dans des classes entre pairs avec possibilité de remplacement / Accompagnement en classe par le formateur</p>
			<p>NOTA À L'ATTENTION DES DIRECTEURS D'ÉCOLE</p> <ol style="list-style-type: none"> Pour votre développement professionnel : 6 heures pourront être déduites pour des temps de formations spécifiques (à partir de la description), à noter : le temps dédié aux APC n'étant plus obligatoire, il peut être consacré au pilotage pédagogique. La journée de solidarité est à la main des équipes, elle doit être programmée dans le cadre du calendrier scolaire et être consacrée à une thématique pédagogique mobilisant l'ensemble des enseignants de l'école (accompagnement des nouveaux professeurs, évaluation d'école, élaboration d'un projet CIP, programme PFAH, analyse des résultats aux évaluations nationales) Pour les écoles évaluées en 2024-2025 : 6 heures pourront être consacrées à l'auto-évaluation (+ 4h journée de solidarité) Pour les enseignants concernés par les journées thématiques organisées par la CREN (journées des écoles bilingues, Journée de l'Éducation Prioritaire) des temps de participation pourront être pris sur les 18h fondamentaux. 		
PUBLIC DÉSIGNÉ	PUBLIC CIBLÉ	PUBLIC NON DÉSIGNÉ	PUBLIC NON DÉSIGNÉ		PUBLIC DÉSIGNÉ
INSCRIPTION DANS GEAR PAR LES SERVICES DE LA CREN			CANDIDATURE INDIVIDUELLE DANS GEAR		

* Hors temps scolaire

Lien vers la page dédiée à la formation sur le site Pédagogie 89 :

<https://pedagogie89.ac-dijon.fr/?Le-plan-departemental-de-formation-2024-2025>







Plan départemental de formation continue – Yonne – 2024 2025



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Yonne


PLAN DE FORMATION CONTINUE 2024-2025

PLAN DÉPARTEMENTAL DE FORMATION CONTINUE – YONNE – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

VOLET DÉPARTEMENTAL			VOLET CIRCONSCRIPTION		
			Nouveaux titulaires		Enseignants
<p>FORMATION DÉPARTEMENTALES STRUCTURES</p> <p>Formation des enseignants stagiaires</p> <p>Formation des enseignants titulaires</p> <p>Formation des enseignants expérimentés</p> <p>Formation des directeurs d'école</p> <p>Formation des chefs d'établissement</p> <p>Formation des personnels administratifs</p> <p>Formation des personnels techniques</p> <p>Formation des personnels de soutien éducatif</p>	<p>FORMATION DÉPARTEMENTALES NIVEAU DÉPARTEMENTAL</p> <p>Formation des enseignants titulaires</p> <p>Formation des enseignants expérimentés</p> <p>Formation des directeurs d'école</p> <p>Formation des chefs d'établissement</p> <p>Formation des personnels administratifs</p> <p>Formation des personnels techniques</p> <p>Formation des personnels de soutien éducatif</p>	<p>FORMATION DÉPARTEMENTALES NIVEAU CIRCOSCRIPTION</p> <p>Formation des enseignants titulaires</p> <p>Formation des enseignants expérimentés</p> <p>Formation des directeurs d'école</p> <p>Formation des chefs d'établissement</p> <p>Formation des personnels administratifs</p> <p>Formation des personnels techniques</p> <p>Formation des personnels de soutien éducatif</p>	<p>FORMATION FONDAMENTALES – 0%</p> <p>Formation des enseignants titulaires</p> <p>Formation des enseignants expérimentés</p> <p>Formation des directeurs d'école</p> <p>Formation des chefs d'établissement</p> <p>Formation des personnels administratifs</p> <p>Formation des personnels techniques</p> <p>Formation des personnels de soutien éducatif</p>	<p>FORMATION FONDAMENTALES – 12%</p> <p>Formation des enseignants titulaires</p> <p>Formation des enseignants expérimentés</p> <p>Formation des directeurs d'école</p> <p>Formation des chefs d'établissement</p> <p>Formation des personnels administratifs</p> <p>Formation des personnels techniques</p> <p>Formation des personnels de soutien éducatif</p>	<p>FORMATION EN CORRELATIONS 10% à 50%</p> <p>Formation des enseignants titulaires</p> <p>Formation des enseignants expérimentés</p> <p>Formation des directeurs d'école</p> <p>Formation des chefs d'établissement</p> <p>Formation des personnels administratifs</p> <p>Formation des personnels techniques</p> <p>Formation des personnels de soutien éducatif</p>
 <p>ENSEIGNANTS</p>			 <p>P.E.S. à 50% à 100%</p>		
 <p>NÉO-TITULAIRES</p>			 <p>DIRECTEURS</p>		



Aménagement du temps scolaire en PS

 <p>ACADÉMIE DE DIJON <i>Liberté Égalité Fraternité</i></p> <p>Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Yonne</p>	<p>Aménagement du temps de présence à l'école maternelle pour un enfant soumis à l'obligation d'instruction et scolarisé en petite section</p>
<p>FICHE DE LIAISON FAMILLE-ÉCOLE-DSDEN (données confidentielles)</p>	

La possibilité d'aménagement porte uniquement sur **les heures de classe de l'après-midi**. Les modalités proposées **prennent en compte le fonctionnement général de l'école, les horaires d'entrée et de sortie des classes et son règlement intérieur**.

Nom de l'école :

✉

☎

@

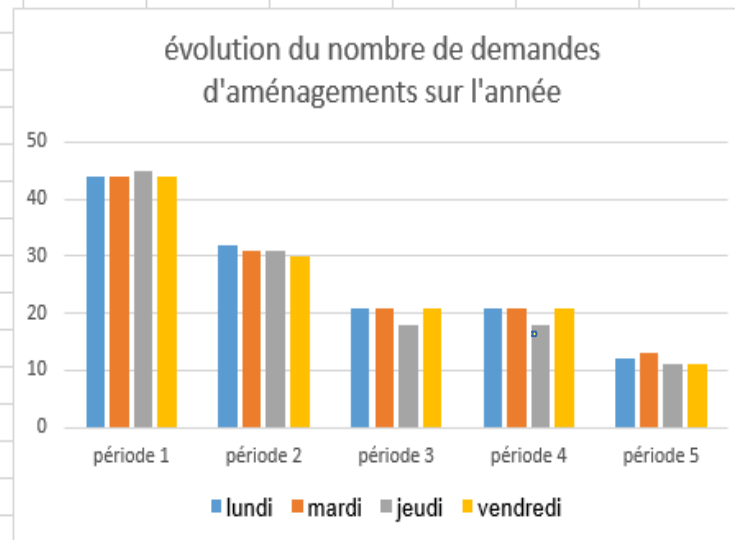
Directrice / directeur de l'école :

- Enjeu social et scolaire
- Communication avec les familles
- Flexibilité : s'adapter aux besoins de l'enfant
- Point régulier avec la famille : co éducation
- Utiliser le bon formulaire



Aménagement du temps scolaire en PS : un suivi

	période 1	période 2	période 3	période 4	période 5
lundi	44	32	21	21	12
mardi	44	31	21	21	13
jeudi	45	31	18	18	11
vendredi	44	30	21	21	11



**Un suivi au niveau de la
circonscription, du
département et
académique**

**Importance de respecter
les délais d'envoi des
documents avant la fin
de chaque période**

Aménagement du temps scolaire en PS : des ressources



ÉDITO

Depuis la rentrée 2019 l'instruction est obligatoire à 3 ans. Cette mesure a renforcé la place fondamentale de notre école maternelle, une école :

- **bienvéillante** qui connaît et prend en compte le développement de l'enfant et ses besoins fondamentaux,
- **ambitieuse** où l'on est convaincu que tous les enfants sont « capables d'apprendre et de progresser ».

Cet abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire a mis un besoin fondamental, le sommeil, au cœur de nos préoccupations pédagogiques. Il s'agit en effet aujourd'hui de permettre à tous les enfants qui en ont besoin de pouvoir faire la sieste à l'école.

Bien dormir, c'est bien grandir et bien apprendre !

Le sommeil est donc aussi l'affaire de l'école, aujourd'hui éducatrice et promotrice en matière de santé. Ce « *Quoi de neuf à l'école maternelle aujourd'hui ?* » vous apportera quelques pistes pour mettre en œuvre cette éducation au sommeil.

Pour le groupe départemental
Audrey BRIHAYE
CPD Maternelle

LE SOMMEIL

SOMMAIRE

- Le sommeil, un besoin vital
- Le sommeil, un enjeu pour la santé et les apprentissages
- Des exemples de projets mis en œuvre dans des écoles de l'Yonne
- Points de vigilance
- Des ressources pour aller plus loin



« Et si le 15 mars était l'occasion de lancer une action d'éducation au sommeil ? »

**24^{ème} Journée
du sommeil**
Manger, Bouger, Dormir



Vendredi 15 Mars 2024

www.journeesommeil.org

CONTACT



CPD maternelle : Audrey Brihaye
@ missionmaternelle89@ac-dijon.fr
☎ 03 86 72 20 28

Secrétariat

30 MINUTES APQ



Génération 2024 :
les défis

Académie de Créteil:
les fiches actions

AEFE :
jeu de cartes



LES FICHES ACTIONS FORMAT PDF

LE LIEN VERS L'APPLICATION MOBILE

30' APQ **SEMAINE 1** 30' APQ

1, 2, 3 Jouez Bougez

L'objectif de ce jeu de carte est de permettre aux élèves d'inventer leur propre jeu à partir de contraintes identifiées : les **objets**, les **actions**, les **joueurs**. La seule limite est la créativité des élèves. Si les premières parties doivent être accompagnées par un adulte, l'utilisation autonome du jeu de carte est à encourager. Le jeu s'adapte au contexte de chaque établissement en retirant ou en ajoutant des cartes. La durée du jeu et le nombre de joueurs est laissé libre pour multiplier le champ des possibles. Jouez ! Bougez !

Jacques, Ihan, Léa, Maria, Chis et Théo décident de créer un jeu. Chis est désigné capitaine, il pioche ces 5 cartes...

EXEMPLE

Organisation: jeu en 3 contre 3
But du jeu : lancer le plus loin possible le ballon en mousse en étant assisté sur le banc (bonus « objet »). Un cône est posé à l'endroit où le ballon touche le sol. Les 3 joueurs de l'équipe se succèdent dans le rôle du lanceur. L'équipe qui lance le plus loin gagne le jeu.

Une carte « sécurité » encourage la validation d'un jeu par un adulte.
Les cartes « objet » : quatre cônes, quatre cerceaux, deux cordes à sauter, un ballon en mousse, deux frisbees, deux témoins de relais, un banc, un élastique, un arbre, trois balles de tennis, trois cerceaux, un foulard + des cartes vierges à compléter.
Les cartes « action » : courir vite, sauter, lancer loin, lancer précis, danser, réaliser un parcours + des cartes vierges à compléter.
Les cartes « joueurs » : ensemble (coopération), opposition, tous pareil (jeux individuels), + des cartes vierges à compléter.
Les cartes « bonus » : pour piocher ou échanger de nouvelles cartes + des cartes vierges à compléter.

Le but du jeu et des règles sont définis collectivement : 1, 2, 3 Jouez Bougez !

Les cartes objets sont à adapter au contexte de votre école. Les cartes vierges vous permettent de faire évoluer le jeu.

EPS

PARTIE PEDAGOGIQUE

ACTIONS DEPARTEMENTALES OU DE CIRCONSCRIPTION

Rencontres de circonscription



USEP

Journée nationale du sport scolaire

- **Période 1/2**
- Rencontre course longue
- **Période 4**
- Biathlon
- **Période 5**
- Orientation suite aux rencontres USEP l'an passé

P 1 - 2	<i>GYMNASTIQUE(Cycle 1) Course longue (Cycles 2 et 3)</i>
P 2	<i>Semaine de la LAICITE</i>
P 3	<i>Aide projet école</i>
P 4	<i>Jeux traditionnels – Jeux d'opposition – jeux sportifs</i>
P 5	<i>Usepiades : journée olympique P'tit tour vélo (cycle 3)</i>

« **Sentez-vous
sport** »
**lors de la SEMAINE
du 16 au 20
SEPTEMBRE**



EPS

PARTIE PEDAGOGIQUE

PROJETS

Classes bleues



Priorité aux enseignant(e)s formé(e)s ou inscrits à la formation (PAF 2024/2025)

Niveau prioritaire GS ou MS/GS

Si places restantes enseignants avec projet

Réunion préalable avec parents / PE/ MNS possible pour présenter le projet (une fois la candidature retenue)

→ Un lien de pré-inscription vous sera envoyé prochainement

Foot à l'école

→ Inscription sur la plateforme : foot école (<https://sso.fff.fr/oauth/v2/login>)

→ Info site EPS : <http://eps89.ac-dijon.fr/?Le-FOOT-a-l-ecole#5>



PARTIE REGLEMENTAIRE

LES DOCUMENTS A COMPLETER/ A TRANSMETTRE

Documents préalables aux activités

- **Demande d'autorisation :** natation et cyclisme + autres activités physique à risques
- **Demande d'agrément :** parents et intervenants extérieurs
- **Convention :** associations

Attestations : cyclisme (SRAV)

- ➔ Inscription sur la plateforme
- ➔ Renseignement du LSU pour « Savoir rouler à vélo »/bloc 3
- ➔ Remise d'une attestation

Attestions : ASNS

- ➔ Validation de l'ASNS avant la fin du CM2/ attestation remise par le directeur

SORTIES SCOLAIRES

SORTIES SCOLAIRES
BO n°30 du 25/07/2024



Sorties de proximité

- à l'école maternelle, l'enseignant, accompagné d'un adulte, peut se rendre avec sa classe, soit à pied, soit en car spécialement affrété pour la sortie scolaire, sur un lieu situé à proximité de l'école pour une durée globale qui ne dépasse pas la demi-journée de classe. Au-delà de 24 élèves, la présence d'un adulte supplémentaire est recommandée ;
- à l'école élémentaire, l'enseignant peut se rendre seul avec sa classe, soit à pied, soit en car spécialement affrété pour la sortie scolaire, sur un lieu situé à proximité de l'école pour une durée globale qui ne dépasse pas la demi-journée de classe.

Application voyage

- Application voyage à compléter avant toutes les sorties : <https://www.ac-dijon.fr/formulaire-voyage-en-france-128411>

Sorties scolaires avec nuitées

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'UN VOYAGE SCOLAIRE

Informations générales

Voyage impliquant des élèves de : Maternelle Élémentaire Niveau(x) de classe :

Type de voyage : Voyage scolaire sur le territoire national Voyage scolaire à l'étranger

Voyage organisé avec une autre école OUI NON

Si oui, Nom de l'école partenaire : Circonscription :

Nom de l'école :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Date du séjour : du au

Nombre de nuitées :

Département(s) ou pays d'accueil :

Identité du directeur d'école :

Courriel : Téléphone :

Enseignant « responsable du projet » :

Téléphone permettant de joindre le groupe en cas d'urgence :

Nombre d'élèves

Nombre d'adultes accompagnateurs (y compris les personnels enseignants / hors AESH et service civique) :

L'enseignant
constitue le
dossier

Vérification
du dossier
par le
directeur

Le directeur
procède à
l'inscription des
accompagnateurs

Enregistrer le voyage
sur l'application
« voyage scolaire »,

Transmettre le
dossier
complet par
voie
numérique



ERUN : TYRANOWICZ Anne-Sophie



Adresse mail : tice-auxerre1@ac-dijon.fr



Téléphone :

- 03.86.72.20.08

- 06.43.72.21.12



Jours :

- Lundi-mardi = DSDEN Auxerre

- Jeudi-vendredi = Joigny

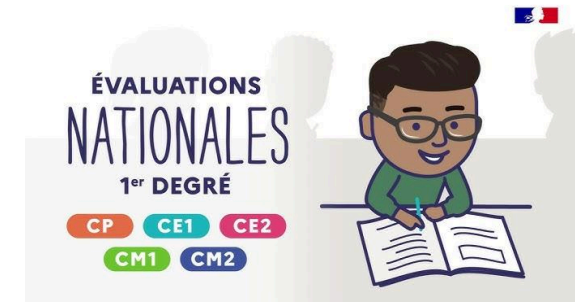


Check-list de rentrée :

ONDE

Outil numérique pour la direction d'école

- **Rappel** : admissions définitives + répartitions + INE
- **Constats d'effectifs** : du 3 au 12 septembre



- **Portail de saisie** : <https://evaluations-reperes.fr/>
- **Dates** : du 9 au 27 septembre

ERUN



- Adresse ancien site :

<http://circo89-auxerre1.ac-dijon.fr/>



The screenshot shows the old website interface. At the top, there is a navigation bar with 'ACADÉMIE DE DIJON', 'D'EN DE L'YONNE', 'CONNEXION', and 'DÉCONNEXION'. Below this is a search bar and the logo of the Académie de Dijon. The main header reads 'Circonscription d'Auxerre 1'. A menu bar contains links for 'LA CIRCONSCRIPTION', 'RESSOURCES ADMINISTRATIVES', 'RESSOURCES PÉDAGOGIQUES', 'ÉDUCATION PRIORITAIRE', and 'ÉCOLE INCLU SIVE'. The main content area features a large image of a colorful wooden structure with the text 'Mon école, mon environnement et moi !'. Below this, there is a section titled 'Bienvenue sur le site de la circonscription d'Auxerre 1' with a welcome message and contact information. At the bottom, there are several boxes for 'Calendrier scolaire 2024-2025', 'LE BULLETIN OFFICIEL DE L'ÉDUCATION NATIONALE', and 'Circulaire de rentrée 2024'.

The screenshot shows the new website interface. At the top, there is a navigation bar with 'Mes sites', 'I.E.N. - Circonscription Auxerre 1', 'Personnaliser', 'Créer', 'Modifier la page', 'Smart Slider', 'MetaSlider', and 'My Calendar'. Below this is the logo of the Académie de Dijon and the text 'Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Yonne'. The main header reads 'Circonscription d'Auxerre 1'. A menu bar contains links for 'ACCUEIL', 'LA CIRCONSCRIPTION', 'RESSOURCES ADMINISTRATIVES', 'RESSOURCES PÉDAGOGIQUES', 'DANS LES ÉCOLES', and 'ACTUALITÉS'. The main content area features a large image of a town with a bridge and the text 'Bienvenue sur le site de la circonscription d'Auxerre 1'. Below this, there is a section titled 'IEN de circonscription : Monsieur Christophe Armingeat' with a welcome message and contact information. At the bottom, there is a 'MODIFIER' button.

- Adresse nouveau site : <https://ien89-auxerre1.cir.ac-dijon.fr/>

La boîte à outils numérique



 **apps.education.fr**

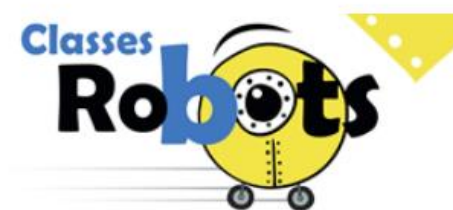


Nuage

Service de stockage et partage de fichiers

- **Stockage : 100 Go**
- **Synchroniser** les données de votre ordinateur, tablette ou smartphone
- **Accéder** aux données synchronisées depuis différents endroits (maison, établissement scolaire, rectorat...)
- **Partager** des données avec des collaborateurs ou des utilisateurs extérieurs.

Classe robots / classe tablettes :



- **Classe robots :**
 - Ecole maternelle de Charbuy : Période 2
 - Formation : jeudi 17 octobre



- **Classe tablettes :**
 - Ecole élémentaire de Chevannes : Période 3
 - Formation : jeudi 28 novembre



Questions diverses

- Les élections des représentants des parents: vendredi 11 octobre
- Ma présence au conseil d'école.
- Les RASED : remontées besoin bilan psy
- Les rendez-vous de carrière.
- Les notes de service : EPS, plan de formation...
- Point sur les services civiques.
- Evaluations écoles : N+1, année N